RDN
Partenaire de vos évènements

BON DE COMMANDE

Vente - Location - Installation - Conseil - S.A.V.

ADRESSE DE LIVRAISON

.....

.....

.....

CP : .....

Ville : .....

Nom Prénom : .....

Tel: .....Port: .....

Mail .....

ADRESSE DE FACTURATION

.....

.....

.....

CP : .....

Ville : .....

Mode de règlement : .....

Date de livraison souhaitée ...../...../.....

Réference	Désignation produit	Quantité	Pu HT	Total HT
		Montant HT		
		Frais de port		
		Total HT + frais port		
		TVA 20%		
		Total TTC		

Fait à _____le:..../..../....

Le client
signature et cachet

MONTANT HT pour toutes commandes (hors déstockage)	Transport HT
Total ht < 84 €	12 €
84 € < Total ht < 168 €	15 €
168 € < Total ht < 334 €	18 €
Total ht > 334 €	GRATUIT

MONTANT HT pour les décors en déstockage	Transport (cf article 10)
Total ht < 1500 €	80 €
Total ht > 1500 €	GRATUIT

OUVERTURE Mairie	matin	aprés-midi
lundi		
mardi		
mercredi		
jeudi		
vendredi		

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1: Toute commande non accompagnée du REGLEMENT ou du BON ADMINISTRATIF sera expédiée en CONTRE REMBOURSEMENT.
ARTICLE 2: Nous nous réservons le droit de remplacer en cas de rupture de stock un article par un autre, de qualité et de prix équivalent.
ARTICLE 3: Nos marchandises même vendues FRANCO voyagent au péril du destinataire qui devra faire toutes les réserves d'usage auprès du transporteur en cas d'avaries.
ARTICLE 4: Toute réclamation doit être faite dans les huit jours de réception de la marchandise.
ARTICLE 5: Les marchandises ne sont ni reprises, ni échangées.
ARTICLE 6: Nos marchandises sont facturées au cours de l'offre promotionnelle , dans la limite des stocks disponibles.
ARTICLE 7: INTERETS DE RETARD: 1,5 % par mois. Toute somme non payée à une échéance fixée entraînera, quelque soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application à titre de dommages et interêts d'une indemnitée = 15% de la somme impayée, outre les frais judiciaires et interêts légaux. Cette clause convenue de façon formelle, entre les deux parties, ne nécessitera aucune mise en demeure préalable.
ARTICLE 8: En cas de litige le tribunal de Commerce de Montluçon sera compétent.
ARTICLE 9: RESERVE DE PROPRIETE: Le transfert de propriété n'aura lieu qu'à l'issue du paiement intégral du montant de la commande.
ARTICLE 10: Les frais de transport pour les décors en déstockage vous seront facturés en sus de votre commande.
ARTICLE 11: Pour les locations de matériel, elles s'appliquent départ et retour en nos locaux de QUINSSAINES.

HORAIRE D'ETE
du 19/02 au 19/10/2019

OUVERTURE	matin	après-midi
lundi	FERMEE	FERMEE
mardi	10H à 12H	14H30 à 19H
mercredi	10H à 12H	14H30 à 19H
jeudi	10H à 12H	14H30 à 19H
vendredi	10H à 12H	14H30 à 19H
samedi	10H à 12H	14H30 à 17H

fermetures prévues :
du 14 au 29/02/2019
du 13 au 15/07/2019
du 24/10 au 04/11/2019
du 22 au 26/12/2019
et du 31/12/2019 au 18/02/2020

HORAIRE D'HIVER
du 5/11 au 21/12 et du 27 au 30/12/19

OUVERTURE	matin	après-midi
lundi	9H à 12H	14H30 à 19H
mardi	9H à 12H	14H30 à 19H
mercredi	9H à 12H	14H30 à 19H
jeudi	9H à 12H	14H30 à 19H
vendredi	9H à 12H	14H30 à 19H
samedi	9H à 12H	14H30 à 19H
dimanche	FERMEE	15H à 18H

OUVERTURE COMERCANTS
FIN D'ANNEE 2019
Dimanche 17 - 24 Novembre 2019
Dimanche 1 - 8 Décembre 2019
de 15H à 18H

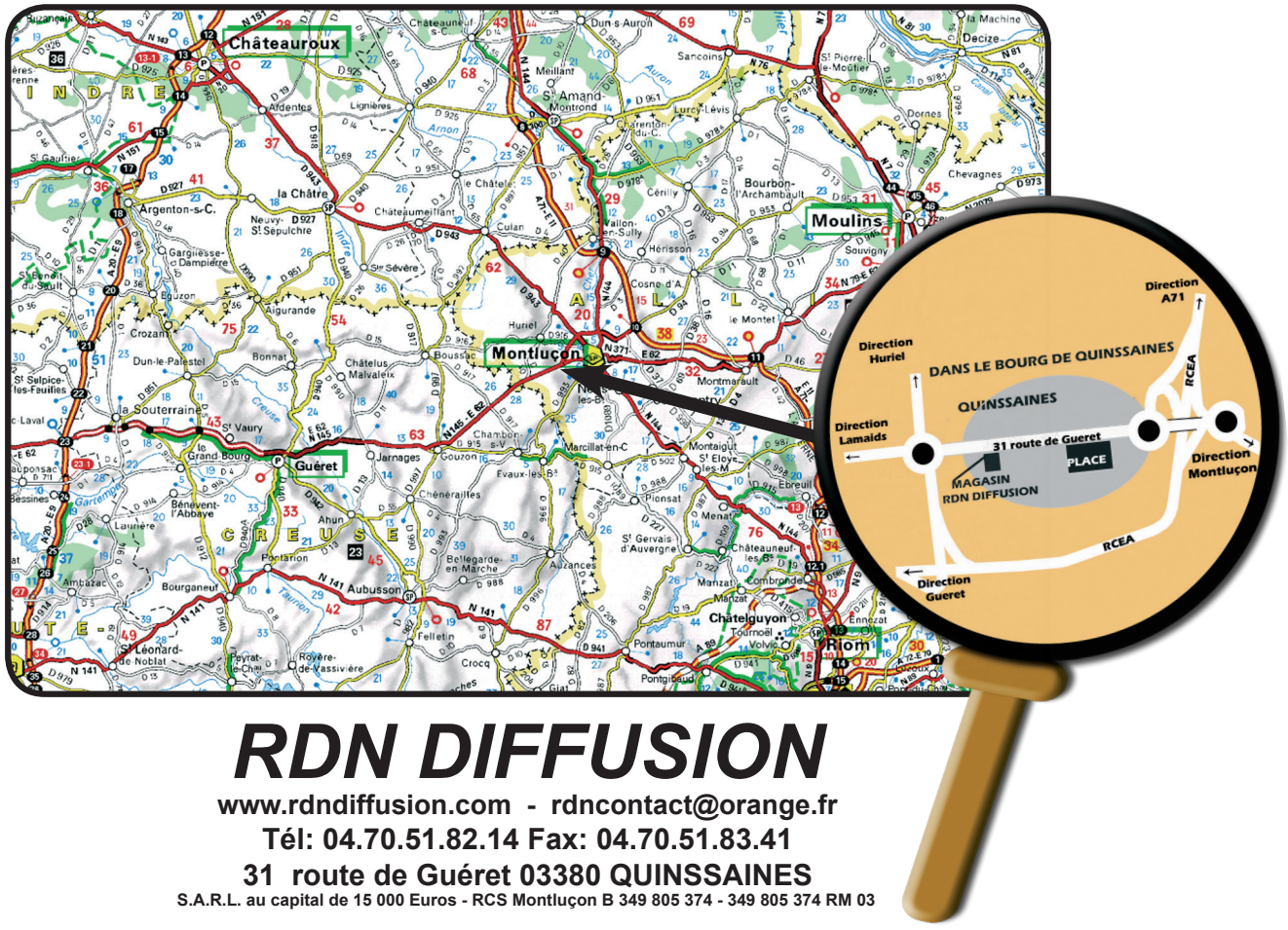

RDN DIFFUSION

www.rdndiffusion.com - rdncontact@orange.fr
Tél: 04.70.51.82.14 Fax: 04.70.51.83.41
31 route de Guéret 03380 QUINSSAINES

S.A.R.L. au capital de 15 000 Euros - RCS Montluçon B 349 805 374 - 349 805 374 RM 03